

Découvreurs en tête!



Rapport annuel 2017-2018



Commission scolaire des
Découvreurs

Découvreurs **en tête!**

TABLE DES MATIÈRES

01

Le mot du président et du directeur général

02

La mission, la vision et les valeurs de la Commission scolaire

03

Le *Code d'éthique et de déontologie*
La déclaration de services aux citoyens
Les instances consultatives

04

Les membres du Conseil des commissaires

06

Les principales décisions du Conseil des commissaires

07

Les principales décisions du Comité exécutif

08

Le rapport annuel du protecteur de l'élève

09

L'intimidation et la violence

11

Le Plan stratégique 2013-2018

12

ORIENTATION 1

Améliorer la persévérance et la réussite de nos élèves, jeunes et adultes

16

ORIENTATION 2

Améliorer l'efficacité de nos pratiques

20

ORIENTATION 3

Soutenir le développement des compétences, l'engagement et la mobilisation de tous

24

ORIENTATION 4

Valoriser l'école publique et y associer la communauté

28

LES AFFAIRES CORPORATIVES

30

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

33

ANNEXE I

Les établissements scolaires : écoles et centres

34

ANNEXE II

La gestion et le contrôle des effectifs

35

ANNEXE III

La déclaration de services aux citoyens

Découvreurs en tête !

Une année d'investissement pour les élèves dans un contexte de décentralisation

L'année 2017-2018 a été marquée par un réinvestissement en éducation, par le dévoilement d'une *Politique de la réussite éducative* et par l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.

En ce qui concerne la gouvernance, le réinvestissement en éducation s'est actualisé dans un contexte de décentralisation vers les écoles, en application du principe de subsidiarité. Ce nouveau mode d'allocation implique une plus grande participation des établissements au processus de décision, dans la gestion et dans la répartition des ressources.

En ce qui concerne la réussite, de nouvelles orientations, adaptées à la diversité des personnes et des besoins, ont donné lieu à une importante réflexion et à des travaux qui ont mené à l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.

Voici, en bref, quelques-uns de nos résultats et faits saillants :

- Le plus récent taux de diplomation et de qualification, de 89,7%, le plus haut taux de réussite du réseau public des commissions scolaires du Québec, témoigne de la qualité de la formation de nos écoles secondaires et, par extension, de nos écoles primaires;
- De nouveaux outils ont été élaborés pour baliser la démarche de dépistage des élèves à risque au préscolaire;
- De nouvelles actions de soutien sont maintenant offertes aux équipes-écoles impliquées en francisation en raison de l'augmentation de la population scolaire immigrante;
- Le programme *Actifs au Quotidien* est en place dans 11 écoles primaires;
- Une offre de service a été élaborée et mise en œuvre, au primaire et au secondaire, sur la programmation, la robotique, la classe interactive, les environnements numériques d'apprentissage et la réalité virtuelle;
- L'implantation du nouveau curriculum en formation générale des adultes au second cycle est en cours;
- L'offre de formation en francisation continue de prendre de l'ampleur au Centre d'éducation des adultes des Découvreurs. Actuellement, 27 % de la clientèle est constituée d'élèves nés à l'étranger alors qu'en formation générale des jeunes, 14,5 % des élèves sont nés à l'étranger;

- Les deux centres de formation professionnelle continuent de développer l'accès à un dispositif de formation professionnelle en ligne;
- Le regroupement des points de service du nouveau Centre d'éducation des adultes a été amorcé;
- Les plans et devis du projet d'agrandissement du Pavillon Laure-Gaudreault de l'École des Pionniers ont été élaborés;
- Dans la foulée du virage numérique, plusieurs changements technologiques ont été réalisés dans le but d'améliorer nos pratiques pédagogiques et administratives.

La Commission scolaire des Découvreurs est soucieuse de maintenir des standards de qualité et d'excellence pour la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Elle soutient ses établissements dans la mise en œuvre d'actions qui permettent aux élèves de développer leur plein potentiel.

Très sincères remerciements à tout le personnel qui, par son engagement et ses compétences, a contribué à la réalisation des objectifs du *Plan stratégique 2013-2018*. Nous nous tournons vers l'avenir avec confiance, forts de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.



Le président,


Alain Fortier

Le directeur général,


Christian Pleau

« PROMOUVOIR ET VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE »

LA MISSION

La Commission scolaire a pour mission :

- D'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques ;
- De promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire ;
- De veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;
- De contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

« CROIRE EN LA CAPACITÉ DE CHACUN DES ÉLÈVES »

LA VISION

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaître l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

« CRÉER UNE DYNAMIQUE DE COLLABORATION »

LES VALEURS

Animée par un profond sens éthique, elle s'appuie sur quatre valeurs qui créent une dynamique de collaboration entre tous les acteurs, en soutien à sa vision. Ce sont :

LE RESPECT : faire preuve de considération à l'égard de soi, de l'autre et de l'organisation, reconnaissant ainsi que chaque individu a des droits et des devoirs ;

LA RIGUEUR : se soucier de bien faire les choses en fonction de son rôle et de ses responsabilités ;

L'ENGAGEMENT : contribuer de façon volontaire et constante à la mission de l'organisation ;

LE DÉPASSEMENT : innover, rechercher l'amélioration de façon continue et repousser ses limites.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire possède un *Code d'éthique et de déontologie* applicable aux membres du Conseil des commissaires. Il est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information** de la Commission scolaire, ainsi que sur le site Internet desdecouvreurs.ca



LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

L'énoncé de la *Déclaration de services aux citoyens* est disponible au **Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information** de la Commission scolaire, ou sur le site Internet desdecouvreurs.ca



LES INSTANCES CONSULTATIVES

Dans ses processus décisionnels, la Commission scolaire a pris en considération les avis des instances consultatives, notamment ceux du Comité de parents, du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), ainsi que ceux du Comité consultatif sur le transport scolaire.



LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Président de la Commission scolaire et
Président du Comité exécutif
Alain Fortier



Circonscription 1 – Saint-Augustin
Roseline Drolet
Membre du Comité exécutif



Circonscription 4 – Chauveau-Champigny
Lucien Chabot
Membre du Comité exécutif



Circonscription 2 –
De la Promenade-des-Sœurs
Mary Fortier



Circonscription 5 – L'Ancienne-Lorette
Sylvie Ouellet



Circonscription 3 –
De la Rivière-du-Cap-Rouge
Johanne Poulin-Ouellet



Circonscription 6 – Du Versant-Nord
Réjeanne Beaulieu

LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Circonscription 7 –
Pie-XII-Des Compagnons
Marie-Josée Truchon



Commissaire-parent
Jean-Philippe Bouchard



Circonscription 8 – Saint-Louis
Gaston Dionne
Vice-président de la Commission
scolaire
Membre du Comité exécutif



Commissaire-parent (EHDAA)
Isabelle Filion



Circonscription 9 –
De la Cité-Universitaire
Harold Gaboury



Commissaire-parent (primaire)
Martin Corbeil



Circonscription 10 – Sillery
Damien de Halleux
Vice-président du Comité exécutif



Commissaire-parent (secondaire)
Stéphane Lapierre
Membre du Comité exécutif

LES COMMISSAIRES PARTICIPENT À DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU AINSI QU'À LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Une équipe de 15 commissaires, dont un (1) président élu et quatre (4) commissaires-parents, compose le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) et six (6) d'entre eux forment le Comité exécutif.

Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les décisions et les travaux du Conseil des commissaires ont principalement porté sur les sujets suivants :

- La promesse de vendre à la Ville de Québec le lot 1 660 657 du cadastre du Québec avec bâtisses et constructions dessus construits, vente relative à l'immeuble du Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy, une fois l'autorisation obtenue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Les états financiers 2016-2017 et le rapport du vérificateur;
- Le Rapport annuel 2016-2017;
- L'adoption des encadrements généraux suivants :
 - Le *Calendrier scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire* pour 2018-2019;
 - La *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire*;
 - Les *Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* pour 2018-2019;
 - La *Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte* pour 2018-2019;
 - Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2019 – 2019-2020 – 2020-2021 et prévisions de clientèle*;
 - Le *Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019*;
 - Les *Calendriers scolaires de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes* pour 2018-2019;
- L'adoption du *Plan d'action pour l'application des recommandations du vérificateur général du Québec (VGQ)*;
- L'adoption des *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* pour 2018-2019;
- L'adoption des *Orientations budgétaires 2018-2019*;
- L'adoption du budget d'investissement 2018-2019;
- L'adoption de la *Structure administrative des établissements (écoles et centres) et des services* pour 2018-2019;
- Le *Plan d'effectifs 2018-2019*;
- L'adoption de la *Politique relative à la prévention et à la gestion de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail*;
- La dénomination des écoles désinstitutionnalisées et la modification des actes d'établissement;
- La *Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des adultes*;
- Le *Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire* pour 2018-2019;
- L'adoption du budget de fonctionnement 2018-2019 et l'approbation du budget des établissements pour 2018-2019;
- Le Bilan du directeur général 2017-2018.



**AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018, LE CONSEIL DES COMMISSAIRES
A TENU 10 SÉANCES ORDINAIRES, 1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE,
1 RENCONTRE-CITOYENNE ET 8 RÉUNIONS EN COMITÉ PLÉNIER
POUR ÉTUDIER ET DOCUMENTER DIFFÉRENTS DOSSIERS.**

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les travaux du Comité exécutif ont notamment donné lieu aux décisions suivantes :

- L'octroi des contrats de transport des élèves par berline pour 2017-2018;
- Le renouvellement de l'entente de transport scolaire avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour l'année 2017-2018;
- L'affiliation de la CSDD au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de Québec Chaudière-Appalaches pour 2017-2018;
- L'adoption d'un *Protocole d'entente entre la CSDD et la Ville de Québec* portant sur les conditions d'utilisations mutuelles de gymnases, de salles polyvalentes des écoles primaires et secondaires, de piscines, des centres de loisirs, de matériels et locaux spécialisés, notamment;
- L'adoption de l'entente de scolarisation avec l'École Saint-François pour l'année 2017-2018;
- L'adoption de l'entente de scolarisation, pour l'année scolaire 2017-2018, avec l'École Oraliste de Québec pour enfants sourds;
- L'institution d'un régime d'emprunts à long terme, emprunts à la charge de MEES, pour l'année 2017-2018;
- La participation et cotisation au Comité de négociation des achats regroupés (CNAR 03-12) pour l'année 2018-2019;
- La participation au regroupement d'achats Collecto Services regroupés en éducation (anciennement Centre de coordination des services régionaux (CCSR) pour l'année 2018-2019;
- La participation au regroupement d'achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ), pour l'année 2018-2019;
- L'adhésion au regroupement d'achat pour les assurances de la CSDD pour l'année 2018-2019;
- Les grilles de tarification et la détermination des conditions d'utilisation pour 2018-2019 concernant :
 - *Les locaux loués pour 2018-2019 et les espaces disponibles pour location en 2018-2019* : au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) - au Centre éducatif multiculturel l'Arche de Noé (CEMAN) - à la Fédération de l'Âge d'Or de Québec (FADOQ) - au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et Chaudière-Appalaches - à la Ville de Québec pour le Club Estoc;
 - Les locaux prêtés aux villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette;
- La tarification 2018-2019 pour le transport intégré, pour le transport du midi et pour les places excédentaires du transport exclusif;
- La tarification relative aux cours d'été et aux reprises d'examen (été 2018), à l'utilisation des services de garde en milieu scolaire et à l'utilisation des jardins d'enfant pour l'année 2018-2019;
- L'octroi des contrats de transport des élèves par berline (minifourgonnettes) pour 2018-2019;
- Le renouvellement de l'entente de transport scolaire avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour l'année 2018-2019;
- L'allocation des contrats relatifs aux infrastructures.
(Voir la liste des travaux réalisés en 2017-2018 à la page 31 du présent rapport)



**AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018, LE COMITÉ EXÉCUTIF
A TENU 8 SÉANCES ORDINAIRES, 2 SÉANCES EXTRAORDINAIRES
ET 1 RÉUNION EN COMITÉ PLÉNIER.**

LE RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit produire un rapport annuel contenant le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, de même que la nature des correctifs recommandés et les suites données par la Commission scolaire.

Le soussigné a agi à titre de Protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Découvreurs pour l'année scolaire 2017-2018. À ce titre, il a eu à traiter 16 dossiers, dont 7 plaintes formellement déposées. Il est à noter que le Protecteur de l'élève n'a pas comptabilisé les courriels ou les appels téléphoniques pour fins d'information et qui ne nécessitaient pas d'interaction avec des représentants de la Commission scolaire.

Voici comment se répartissent les problématiques soumises pour chacun de ces 7 dossiers :

- 1 - Demande parentale d'évaluation psychosociale de l'élève et évaluation des besoins;
- 2 - Requête des parents en rapport avec de la formation à distance;
- 3 - Demande des parents de poursuivre une entente de scolarisation avec une autre Commission scolaire;
- 4 - Demande relative à un transfert d'école;
- 5 - Problématique relationnelle entre un élève et son enseignante;
- 6 - Contestation du processus de sélection des élèves dans un programme de type sport-études;
- 7 - Transport vers une autre Commission scolaire (cas d'adaptation scolaire).

Tous les dossiers qui ont été traités sans plainte formelle, sauf un, se sont réglés à la satisfaction des parents. Celui qui a continué à faire l'objet d'insatisfactions de la part des parents concernait une situation qui ne réclamait aucun correctif à un service de la Commission scolaire, mais plutôt une mesure punitive vis-à-vis une direction d'établissement. Or, le rôle du Protecteur de l'élève n'est pas de recommander des mesures punitives, mais plutôt des correctifs à un service auquel l'élève et ses parents sont en droit de s'attendre en vertu des différents encadrements.

Des 7 plaintes formelles déposées, 3 ont été reçues favorablement (1, 3 et 4), 3 ont été rejetées (2, 6 et 7) et une a été réglée par entente à la satisfaction des parents (5).

En ce qui concerne les plaintes reçues favorablement, il s'agissait, dans les 3 cas, de situations où les parents ont déposé leur plainte directement auprès du Protecteur de l'élève avant d'aller au bout du processus administratif avec les directions d'établissement concernées. Le Protecteur de l'élève a néanmoins déterminé qu'il avait juridiction pour agir et il est en conséquence difficile pour moi d'évaluer quelle aurait été la décision finale du processus administratif préalable dans chacun des cas.

Les correctifs recommandés dans les trois cas allaient dans l'ordre :

- De procéder à terme aux évaluations requises (cas 1);
- De poursuivre l'entente de scolarisation (cas 3);
- De procéder au transfert d'école (cas 4).

Ces recommandations ont toutes été appliquées par la Commission scolaire.

Pour ce qui est des décisions concernant les plaintes rejetées, pour ces dossiers, le Protecteur de l'élève n'a constaté aucun accroc ou manquement aux normes et politiques applicables à la Commission scolaire. Fait à noter, les 3 cas concernaient soit un élève provenant du territoire d'une autre Commission scolaire ou un élève du territoire dont les parents souhaitaient la fréquentation scolaire dans une école située sur le territoire d'une autre Commission scolaire.

Jean Beauchesne
Protecteur de l'élève



L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Les écoles primaires et les écoles secondaires ont réalisé de nombreuses activités pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence, lesquelles activités contribuent à l'acquisition et au développement de bonnes habitudes de vie respectueuses et tolérantes. Quelques exemples :

À l'École Sainte-Geneviève :

Description des comportements attendus et fautifs lors de la première rencontre de parents - Description en classe des événements de violence ou d'intimidation vécus ou observés.

À l'École Saint-Louis-de-France et Saint-Yves :

Semaine pour contrer l'intimidation - Diffusion de messages par intercom sur le respect - Engagement écrit contre l'intimidation - Affichage sur les murs de l'école : dénonciation, respect, résolution de conflit - Animations sur la cyberintimidation par la policière.

À l'École Fernand-Seguin :

Intervention d'une « brigade de paix » sur la cour de récréation - Mur pacifique avec photos et murale avec un message faisant la promotion de la paix pour une *École riche de nos différences* - Messages sur la gestion de conflit - Marche pour la paix - Intervention d'un policier-éducateur sur la cyberintimidation.

À l'École Les Bocages :

Intervention d'une équipe de 2 ou 3 jeunes de 3^e cycle pour expliquer différents jeux et règles de sécurité dans la cour de récréation Animation de ces jeux par l'équipe d'éducatrices spécialisées.

À l'École Notre-Dame-De-Foy :

Possibilité offerte aux élèves de dénoncer des situations d'intimidation à l'occasion de moments choisis en classe - Activités sur les apprentissages émotionnels et sur la gestion de conflit.

À l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette :

Projet visant à contrer l'exclusion sociale des élèves plus isolés - Repérage des situations de détresse par des « aidants secrets » et recherche de solutions - *Politique du savoir-vivre ensemble* : langage positif, comportements d'entraide, ton de voix approprié, utilisation de formules choisies pour entrer en relation.

À l'École des Pionniers :

Ateliers pour les élèves sur : la gestion de conflit, la prévention de l'intimidation, les amitiés partagées, notamment - Activités sur : la médiation, l'animation de la cour de récréation, les rencontres entre élèves, les appels aux parents et la gestion des conflits - Conférences - Réflexions sur le respect des différences.

Au Collège des Compagnons :

Semaine de la bienveillance organisée sur le thème *L'Humain on en prend soin* - Échanges avec des intervenants sur différentes problématiques - Gestes d'engagement - Accompagnements.

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En 2017-2018, dix (10) actes d'intimidation et de violence tels que définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ont fait l'objet d'un rapport sommaire au Directeur général, en application de l'article 96.12, alinéa 5.

Intimidation

Nombre de rapports des écoles primaires	Nombre d'écoles concernées au primaire	Nombre total d'écoles au primaire
5	4	16
Nombre de rapports des écoles secondaires	Nombre d'écoles concernées au secondaire	Nombre total d'écoles au secondaire
0	0	5

Violence

Nombre de rapports des écoles primaires	Nombre d'écoles concernées au primaire	Nombre total d'écoles au primaire
1	1	16
Nombre de rapports des écoles secondaires	Nombre d'écoles concernées au secondaire	Nombre total d'écoles au secondaire
4	1	5

Fréquence et genre d'actes d'intimidation ou de violence

Nombre total de rapports	Physique	Propos, gestes, actes méprisants	Écrite	Électronique cyberagression
10	5	5	0	0

Aucun des actes répertoriés n'a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève et aucun « autre événement » n'a été formellement considéré comme une intimidation ou une violence, en référence aux définitions de la LIP.

Plusieurs mesures ont été mises en place par les écoles pour assurer la protection des personnes et exercer un suivi auprès de celles et ceux qui ont été concernés.

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS



VISION - VALEURS - ENJEUX



ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

MIEUX APPRENDRE

Une recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'un soutien pour leur réussite et leur persévérance.

Les objectifs de cette orientation sont partie intégrante de la *Convention de partenariat 2013-2018* conclue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), devenu le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Évolution du taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Situation de départ		Résultats obtenus au cours des 5 années du Plan stratégique 2013-2018					Résultat visé
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
84,8 %	87,2 %	86,5 %	86,8 %	87,9 %	n/d ⁽¹⁾	n/d ⁽¹⁾	87 %

(1) Portrait des statistiques ministérielles d'octobre 2017 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MESS.

Évolution du taux de décrochage annuel

Situation de départ		Résultats obtenus au cours des 5 années du Plan stratégique 2013-2018					Résultat visé
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
9,3 %	6,6 %	7,8 %	5,8 %	n/d ⁽¹⁾	n/d ⁽¹⁾	n/d ⁽¹⁾	7,5 %

(1) Portrait des statistiques ministérielles d'octobre 2017 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MESS.

Le taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves de la Commission scolaire des Découvreurs en juin 2016 était de **89,7 %**, le plus haut taux de réussite du réseau public des commissions scolaires du Québec, alors qu'il était de **76,5 %** parmi les **72 commissions scolaires du réseau public**.*

Ce taux tient en compte la diplomation et la qualification des jeunes et des adultes, en fréquentation scolaire continue de formation générale et de formation professionnelle, **après 7 ans, de 2009 à 2016**.

Il témoigne de la qualité de la formation de nos écoles secondaires et, par extension, de nos écoles primaires.

* Statistiques ministérielles d'octobre 2017.

La diplomation et la qualification des élèves sortants de la 5^e année du secondaire et des élèves des parcours axés sur l'emploi (le 30 juin 2016)

En **2015-2016***, **92,3 %*** des « **élèves sortants** » de nos écoles secondaires, en formation générale des jeunes, ont obtenu un diplôme d'études secondaires (**DES**), ou un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (**CFMS**), ou un certificat de formation préparatoire au travail (**CFPT**).

* Statistiques ministérielles du système AGIR : donnée en temps réel.

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) parmi les sortants

En **2014-2015***, **5,8 %*** de nos élèves (**5,8 % des garçons et 5,8 % des filles**) sont sortis sans diplôme ni qualification parmi les **élèves sortants en formation générale des jeunes**.

Ces élèves ne se sont pas réinscrits en 2015-2016, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, nulle part au Québec.

En **2014-2015**, le taux de décrochage des 72 commissions scolaires du réseau public était de **15,5 %**.

* Statistiques ministérielles d'octobre 2017.

L'apprentissage des langues

Le français

La performance de nos élèves aux épreuves ministérielles de juin 2018 se traduit par d'excellents résultats. En 4^e année du primaire, le taux de réussite en lecture est de **91,0 %** et en écriture, de **91,7 %**. Au secondaire, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de la 2^e année du secondaire est de **89,8 %** et celui de l'épreuve unique de la 5^e secondaire, de **77,3 %**.

L'anglais intensif

Treize (13) établissements du primaire sur **vingt (20)** ont offert l'anglais intensif en 2017-2018. Ces écoles regroupaient **706 élèves de 6^e année** sur un total de 1 002, soit **70 % de la clientèle**.

La réussite des élèves à risque et des élèves issus de l'immigration

Afin de prendre en compte la diversité des besoins de tous nos élèves et de répondre aux attentes des parents et de la population, **des actions de soutien à la persévérance et à la réussite sont adaptées à certains groupes**, notamment aux élèves à risque et aux élèves issus de l'immigration.

En **2017-2018**, l'École Notre-Dame-de-Foy poursuit l'implantation de la classe d'accueil en francisation au primaire, **pour les élèves présentant de grands retards scolaires**. La même offre de service d'accueil en francisation est en place pour les élèves du secondaire à l'École secondaire De Rochebelle.

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

AXE 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
1,1 - Taux moyen de diplomation et de qualification des élèves en FGJ – FP – FGA pour la période visée	84,8 % en juin 2012	86,5 % en juin 2014	86,8 % en juin 2015	89,7 % en juin 2016	n/d*	n/d*	87 %	Résultat très positif. Le plus haut taux de réussite du réseau public des commissions scolaires (CS)
1,2 - Taux moyen de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ)	9,3 % en juin 2012	7,8 % en juin 2014	5,8 % en juin 2015	n/d*	n/d*	n/d*	7,5 %	Résultat très positif. Le 2 ^e meilleur taux des 72 CS 5,8 % chez les garçons 5,8 % chez les filles
1,3 - Taux moyen de diplomation pour la période visée en formation professionnelle (FP)	83,6 %	92 % cohorte 2011-2012	92,3 % cohorte 2012-2013	88,7 % cohorte 2013-2014	90,2 % cohorte 2014-2015	90,8 % cohorte 2015-2016	87 %	Résultat très positif. En recherche constante d'amélioration
1,4 - Nombre d'élèves « diplômables » en formation générale des adultes (FGA) dans l'année scolaire - Nombre d'élèves diplômés	75 %	74,1 %	74,0 %	82,2 %	70,0 %	60,4 %	80 %	Résultat imprévisible. En fonction des cohortes annuelles en fin de parcours

* Ces résultats ne nous ont pas été communiqués par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

AXE 2 : L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
2,1 - Taux de réussite aux épreuves obligatoires de la 4 ^e année du primaire, en lecture et en écriture	87 % 86 %	90,1 % 89,4 %	95,7 % 92,4 %	91,0 % 92,2 %	93,5 % 91,6 %	90,6 % 91,7 %	Supérieure à : Lecture : 85 % Écriture : 85 %	Résultat très positif. Résultat très positif.
- Taux de réussite aux épreuves de la 2 ^e et de la 5 ^e année du secondaire, en écriture	86 % 87 %	88,4 % 80,1 %	87,0 % 85,8 %	89,5 % 83,7 %	87,8 % 83,4 %	90,9 % 77,3 %	2 ^e année : 85 % 5 ^e année : 90 %	Résultat très positif. Résultat visé en 5 ^e non atteint
2,2 - Nombre de projets liés à l'apprentissage de l'anglais	50 %	58 %	63 %	63 %	63 %	71 %	75 % des écoles	Résultat satisfaisant. En évolution



ORIENTATION 1

AXE 3 : LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
3,1 - Taux moyen d'élèves non promus de la 4 ^e à la 5 ^e année du primaire*	7,1 %	5,7 %	5,5 %	5,3 %	4,6 %	5,6 %	Taux moyen d'élèves non promus inférieur à 5 %	Résultat satisfaisant à ½ % près.
3,2 – Taux moyen de qualification des élèves dans les parcours de formation axés sur l'emploi	86,8 %	78,4 %	74,9 %	77,7 %	68,7 %	66,8 %	Taux moyen de 75 %	En recherche constante d'amélioration
3,3 - Taux moyen d'élèves avec retard scolaire parmi les élèves ayant reçu les services de francisation	26 %	27 %	27 %	27%	29%	29,1 %	Moins de 30 %	Résultat satisfaisant.

* La formulation de l'indicateur a été modifiée pour concrétiser autrement le résultat du passage de la 4^e à la 5^e année du primaire, par rapport à une situation de départ d'élèves non promus de 7,1%, alors qu'auparavant l'indicateur était formulé en termes d'élèves promus de la 4^e à la 5^e année en fonction de leurs résultats en français et en mathématique.

AXE 4 : L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
4,1 - Nombre d'établissements avec au moins une initiative en lien avec l'intimidation ou la violence	–	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Résultat très positif.

AXE 5 : LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
5,1 - Nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans	150	122	125	120	n/d*	n/d*	Supérieur à 200	Résultat imprévisible en fonction des inscriptions d'élèves d'autres CS.

* Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En relation avec les quatre orientations du *Plan stratégiques 2013-2018*, les données relatives au « niveau de performance » de certains indicateurs n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du Plan. Pour cette raison, les « résultats visés » de ces indicateurs sont parfois significativement inférieurs aux résultats obtenus.

Nonobstant ces écarts, la CSDD poursuit ses objectifs d'amélioration de ses résultats.



ORIENTATION 2

AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ
DE NOS PRATIQUES

MIEUX FAIRE

Une plus grande efficacité de nos pratiques fait référence à plusieurs objectifs administratifs et pédagogiques. Dans le cadre de son *Plan stratégique*, la Commission scolaire a choisi d'analyser ses façons de faire dans une optique de simplification et d'intégration des technologies, tout en poursuivant un objectif d'optimisation de son offre de service en fonction des ressources disponibles.

La diffusion de l'information

La Commission scolaire offre à la population, aux parents, aux élèves et à son personnel de nombreuses informations sur des sujets qui portent sur son offre de service et sur des événements qui concernent le milieu scolaire en général.

- À cette fin, en 2017-2018, un nouvel Intranet a été développé afin de regrouper l'ensemble des informations destinées au personnel des Services et des établissements. Le format papier du journal *Estafette* a été remplacé par la section *Actualités* de cette plateforme.
- Le sondage réalisé en 2017-2018 auprès des parents et du personnel sur la qualité de nos moyens de communication a révélé que le degré de satisfaction est passé de 80 % à 90 % depuis 2015-2016. Sept sujets ont fait l'objet de commentaires forts pertinents de la part des 1 531 personnes qui ont participé au sondage.
- Des informations stratégiques et d'actualité pour les élèves et les parents ont été régulièrement déposées sur les médias sociaux Facebook et Twitter.
- De nombreuses brochures et documents d'information sur les particularités de nos écoles sont également distribués en ligne, notamment aux parents.

Le virage numérique fait en sorte que les documents sont de moins en moins imprimés et donc davantage disponibles en format électronique.

Des changements technologiques

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le Service des technologies de l'information a continué d'introduire différents changements technologiques en offrant notamment de nouveaux services. Voici quelques exemples :

- Un nouveau pare-feu a été installé afin d'augmenter le niveau de protection des données ainsi que la performance des communications sur le réseau Internet;
- Le *Plan d'actualisation des équipements de télécommunication dans les établissements* a donné lieu à plusieurs remplacements d'appareils mieux adaptés aux pratiques contemporaines modernes;
- Une nouvelle plateforme Web de distribution des documents afférents aux séances du Conseil des commissaires a été implantée. Tous les documents utiles à la prise de décision sont dorénavant en format numérique;
- L'utilisation en « infonuagique » du produit Microsoft Office 365 a commencé avec l'utilisation des outils de collaboration et de partage;
- Des projets pilotes d'utilisation des « portables infonuagiques ChromeBook » en classe se sont déroulés avec succès.

Ces services et changements contribuent à optimiser nos pratiques en offrant des services technologiques performants.



ORIENTATION 2

AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE NOS PRATIQUES

AXE 1 : LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
1,1 - Nombre de procédures simplifiées ou harmonisées	–	7	8	5	1	1	5	Résultat très positif. 22 réalisations
Nombre de procédures harmonisées	*	*	*	*		*	*	
1,2 - Diminution du nombre de rencontres convoquées par la Commission scolaire et en augmenter l'efficacité	132	115	111	111**	121**	123**	Diminution de 15	Résultat satisfaisant. En raison de l'ajout de nouvelles activités

* Retrait de cet indicateur : le premier étant inclusif ou spécifique.

** À noter que le temps de rencontre fait l'objet d'une attention particulière pour contribuer, ce faisant, à un objectif d'efficacité.

AXE 2 : L'INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
2,1 - Nombre de projets technologiques visant l'optimisation des procédures administratives	–	1	5	7	1	3	5	Résultat très positif. 17 réalisations
2,2 - Taux de satisfaction des utilisateurs du portail	Situation de départ inconnue	–	–		Nouveau sondage en 2017-2018		Amélioration de 25 %	Résultat satisfaisant. En transition vers un nouvel Intranet
- la variété du contenu :				82 % 70 %		84 % 81 %		
- la facilité de navigation :				63 % 73 %		69 % 82 %		
% du personnel et % des parents								





ORIENTATION 2

AXE 3 : L'OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
<p>3,1 - Nombre de programmes et de concentrations disponibles</p> <p>- Répartition des ressources consenties en fonction des besoins des écoles</p> <p>- Niveau des ressources en fonction de l'organisation de l'offre de service en formation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> En 2013-2014, une analyse du déploiement de l'offre de service du Programme d'éducation internationale (PEI) au primaire a été effectuée. En 2014-2015, les écoles Filteau et Saint-Mathieu ont été désinstitutionnalisées et elles se sont dotées d'un projet éducatif distinct. L'École Filteau a choisi de maintenir le PEI. En 2015-2016, ouverture de la 4^e année du secondaire à l'École Des Pionniers et en 2016-2017 ouverture de la 5^e année du secondaire. En 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, des ajustements ont été apportés en formation professionnelle. La budgétisation a été régulièrement révisée en fonction des élèves qui entrent à plusieurs moments de l'année et les centres terminent l'année 2017-2018 en situation d'équilibre budgétaire avec 550 ETP au CFP Marie-Rollet et 535 ETP au CFP Maurice-Barbeau. 	Offre de service en adéquation avec les ressources budgétaires allouées	<p>Résultat positif.</p> <p>Offre de service modifiée aux besoins dans quelques écoles</p> <p>et</p> <p>Un équilibre budgétaire en formation professionnelle</p>					
<p>3,2 - Nombre de projets éducatifs actualisés</p> <p>Nombre d'établissements à caractère distinctif affirmé</p>	–	5	5	5	4	3	19	Résultat positif. 22 réalisations
	*	*	*	*	*	*	*	

* Le caractère distinctif d'un projet éducatif relève des conseils d'établissement : la Commission scolaire les accompagne.





ORIENTATION 3

SOUTENIR LE
DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES, L'ENGAGEMENT
ET LA MOBILISATION DE TOUS

MIEUX SE DÉVELOPPER

La Commission scolaire met en œuvre des politiques et des programmes en étroite collaboration avec les établissements. Les composantes de son *Plan de gestion de service* portent sur un ensemble d'actions qui contribuent à la satisfaction des objectifs de ses employés et de l'organisation.

Plan d'effectifs

Nous avons revu, en collaboration avec le Service des ressources financières de la Commission scolaire et les établissements, notre façon de concevoir notre *Plan d'effectifs* et d'en contrôler son application. Cet exercice a été rendu nécessaire à la suite de l'implantation du nouveau modèle de financement décentralisé du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Embauche

D'importants investissements du ministère de l'Éducation, relatifs aux services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), ont permis le déploiement de nos ressources pour assurer l'embauche de plusieurs professionnels de différents corps d'emploi, d'enseignants, d'orthopédagogues et de personnel technique en éducation spécialisée.

Système d'exploitation

Nous avons procédé à l'implantation du nouveau système d'exploitation des données « Mozaïk » développé par la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS), ce qui a donné lieu à une refonte de tous les processus liés à la gestion des dossiers d'employés. Ce travail a impliqué l'ensemble du personnel du Service des ressources humaines et ce, à plusieurs niveaux.

Politique santé-sécurité

Afin de doter la Commission scolaire d'un cadre plus clair quant au partage des responsabilités en matière de santé-sécurité au travail, une *Politique relative à la prévention et à la gestion de la santé, de la sécurité et du bien-être* a été développée. Cette politique permet à tous les acteurs concernés par la santé, la sécurité et le bien-être au travail des employés de jouer leur rôle et ainsi, assurer un milieu de vie sain et sécuritaire à tout le personnel.

La classe numérique

Soucieux de la mise en œuvre du *Plan d'action numérique* annoncé par le MEES, le comité technopédagogique a organisé deux « groupes de discussion » formés d'enseignants du primaire (34) et du secondaire (20). Ces rencontres ont donné une voix aux premiers acteurs que sont les enseignants pour établir les orientations et les axes de développement d'un *Cadre stratégique du virage numérique* à notre commission scolaire.

En complément, voici d'autres actions qui démontrent le dynamisme de l'organisation dans ce virage :

Au primaire, la journée pédagogique de septembre a été dédiée à l'intégration de la technologie au service des apprentissages. Plus de 100 enseignants ont participé à l'évènement.

Des projets d'histoire et de géographie exploitant la réalité virtuelle ou l'application Minecraft auront permis à la Commission scolaire d'être maintes fois mentionnée à titre d'exemple par différentes organisation.

Au secondaire, une vingtaine d'enseignants par école ont vécu, du point de vue de l'élève, une simulation des interactions pédagogiques dans une classe où tous les élèves seraient dotés d'une technologie numérique tel, le Chromebook.

Colloque Les livres en tête

Plus de 300 enseignants ont participé à un évènement consacré à la littérature jeunesse au primaire. Trois blocs d'activités d'une quinzaine d'ateliers, animés par des enseignants, des conférenciers et des conseillers pédagogiques, étaient proposés.

Science et technologie

Des trousseaux permettant aux élèves de vivre la démarche de vulgarisation et d'analyse technologique ont été réalisées grâce au projet Nova Science, une collaboration des enseignants du primaire et du secondaire, du Cegep FX Garneau et du ministère du Développement et de l'Innovation technologique.

D'autres trousseaux ont également été créés grâce au projet *Enscience pour la réussite*, une priorité de l'*Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale* (IRC CN).

L'anxiété au préscolaire comprendre pour mieux intervenir

Préoccupés par la place grandissante de l'anxiété observée chez les élèves, plusieurs titulaires du préscolaire ont assisté à deux jours de formation sur le sujet.



ORIENTATION 3

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

AXE 1 : LE RENFORCEMENT DES PROGRAMMES D'INTÉGRATION, DE SUPERVISION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
1,1 - Application des programmes d'accueil, d'insertion professionnelle et de mentorat aux nouveaux employés :								
- nombre de corps d'emploi visés	1	1	1	4	6	6	5	Résultat très positif. 18 réalisations
- pourcentage des employés participants	–	19 %	28 %	63 %	63 %	57 %	30 %	Résultat très positif
- taux de satisfaction	Très élevé	Très élevé	Très élevé	99 %	99 %	99 %	75 %	Haute satisfaction
1,2 - Supervision et accompagnement du personnel : pourcentage d'employés supervisés par année	–	30 %	53 %	68 %	64 %	63 %	25 % réguliers 100 % non réguliers	Résultat très positif. Résultat satisfaisant.

AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
2,1 - Mise en place d'un plan de formation pour certains corps d'emploi :								
- nombre de projets mis en place	2	2	3	4	4	4	5	Résultat très positif. 17 réalisations
- taux de participation	43 %	43 %	56 %	61 %	67 %	59 %	50 %	Résultat très positif.
- taux de satisfaction	Élevé	Élevé	Élevé	96 %	90 %	90 %	75 %	Haute satisfaction
2,2 - Taux de participation significatif aux activités de formation proposées	–	43 %	56 %	61 %	67 %	59 %	30 %	Résultat très positif.





ORIENTATION 3

AXE 3 : LE PARTAGE D'EXPERTISE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
3,1 - Implantation d'un mécanisme d'échange d'expertise pour certains corps d'emploi :								
- nombre de mécanismes mis en place	–	1	1	3	5	4	3	Résultat très positif. 14 réalisations
- taux de participation	–	95 %	90 %	81 %	85 %	83 %	50 %	Résultat très positif.
- taux de satisfaction	–	Élevé	Élevé	100 %	100 %	100 %	75 %	Haute satisfaction
3,2 - Réalisation de projets communs en concertation et en partage d'expertise :								
- nombre de projets communs	–	4	3	–	–	13	3	Résultat très positif. 20 réalisations
- taux de satisfaction	–	–	Élevé	–	–	Élevé	75 %	Haute satisfaction

AXE 4 : L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
4,1 - Nombre de projets de développement pédagogique ou technologique réalisés et offre d'accompagnement pour soutenir l'innovation	–	24	38	31	41	57	5	Résultat très positif. 191 réalisations





ORIENTATION 4

**VALORISER
L'ÉCOLE PUBLIQUE
ET Y ASSOCIER
LA COMMUNAUTÉ**

MIEUX RAYONNER

Deux leviers sont particulièrement mis à contribution dans le cadre de cette orientation : les communications et la promotion. La Commission scolaire jouit d'une bonne notoriété, mais elle veut faire connaître la richesse de ses établissements et de l'école publique, en particulier auprès des parents des élèves du primaire et des élèves en fin de parcours au primaire.

Le rayonnement de la Commission scolaire

Au cours des cinq années du Plan stratégique de 2013-2018,

la Commission scolaire a transmis et véhiculé le message de la valorisation de l'école publique en faisant la promotion de son offre de service générale, de ses programmes particuliers, de ses concentrations ainsi que des services mis en œuvres par les établissements pour répondre à la diversité des besoins des élèves et aux attentes des parents.

Un sondage effectué en mars-avril 2018,

auquel 2 789 parents ont participé, a révélé, à la question « Êtes-vous satisfait de l'école de votre (vos) enfant (s) », que 1 196 parents sont très satisfaits de leur école (à 46,3 %) ou satisfaits (à 48,2 %) et insatisfaits (à 5,5 %). Et, relativement au choix entre l'école publique ou privée, le taux d'inscription des élèves du primaire dans les écoles secondaires de la Commission scolaire est de 73,2 % en 2017-2018, alors qu'il était de 68,3 % en 2013-2014. Ce niveau de satisfaction révèle que nos écoles publiques participent significativement au rayonnement de la Commission scolaire.

Des activités de développement pédagogique et de formation

sont annuellement réalisées en partenariat avec des universités, des ministères, des organismes communautaires et des entreprises. Ces associations mettent en valeur la relation du personnel de la Commission scolaire avec la communauté, dans des lieux d'échange et de concertation qui constituent des réseaux de collaboration où l'activité professionnelle est en rayonnement.

La promotion et la valorisation de l'école publique demeurent une priorité pour la Commission scolaire des Découvreurs et l'instance démocratique institutionnelle qu'elle représente assure une présence vigilante bien perçue sur son territoire.



ORIENTATION 4

VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET Y ASSOCIER LA COMMUNAUTÉ

AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016		Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018		Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
				Pers.	Parents		Pers.	Parents		
1,1 - Taux de satisfaction des utilisateurs du réseau fonctionnel des unités, services, établissements et groupes cibles (taux de satisfaction du personnel et des parents)	–	–	–							
- Site Internet de la CSDD - la variété du contenu - la facilité de navigation - la pertinence des contenus				89 % 91 % 91 %	82 % 85 % 83 %		87 % 87 % 89 %	84 % 85 % 85 %		
- Facebook de la CSDD - ce média répond-t-il à vos besoins - la pertinence de l'information				90 % 91 %	90 % 90 %		89 % 90 %	90 % 89 %		
- Twitter de la CSDD - le taux de satisfaction des employés				77 %	–		78 %	–		
- Portail de la CSDD - la variété du contenu - la facilité de navigation				82 % 63 %	70 % 73 %		84 % 69 %	81 % 82 %	Amélioration de 20 %	
- Communication des parents avec la CSDD - les moyens de communication - la facilité à joindre la personne				89 % 80 %	– –		83 % 76 %	– –		
- Publications de la CSDD - l'accès aux publications - la pertinence de l'information - les moyens de communication				94 % 87 % 93 %	90 % 91 % 92 %		90 % 88 % 90 %	90 % 90 % 89 %		
- Information lors des tempêtes - la radio, la télévision et les journaux - Facebook et Twitter - le site Internet de la CSDD - le courriel				79 % 50 % 83 % 84 %	70 % 33 % 66 % 80 %		75 % 60 % 81 % 85 %	69 % 50 % 70 % 90 %		
- Communication de la Commission vers les établissements - l'accès à l'information - la clarté du message - les moyens de communication				81 % 85 % 85 %	– – –		78 % 81 % 85 %	– – –		
										Résultat satisfaisant. Le sondage de 2017-2018 révèle que le degré de satisfaction est passé au cours de cette période de 80 % à 90 % Ce résultat a été influencé par l'implantation d'un nouvel Intranet et par une plus large utilisation des médias sociaux Facebook et Twitter

ORIENTATION 4

AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
1,2 - Nombre d'interventions de la Commission scolaire sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter	–	–	–	184	272	220	Augmentation de 10 %	Résultat visé approximatif
- Nombre de mention « j'aime » sur Facebook			1 006	1 247	1 469	1 608		Réalisé
- Nombre de vues uniques par semaine			5 000	9 000	9 378	18 533		Réalisé
- Nombre de personnes qui partagent les nouvelles de cette page en moyenne par semaine			–	3	25	34		Réalisé
- Nombre d'abonnés sur Twitter			228	269	312	353		Réalisé
- Nombre de vues (pas uniques)			16 000	22 800	16 320	25 040		Réalisé
- Nombre de tweets			74	70	42	17		Non réalisé
- Nombre de visites annuelles sur le site Internet	432 885	789 180	1 138 799	1 132 699	1 169 057	829 822	475 000	Résultat très positif

AXE 2 : LA PROMOTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
2,1 - Nombre d'activités de promotion	15	18	21	22	21	20	20	Résultat positif
- Nombre de publications	22	22	24	26	25	24	25	Résultat positif
2,2 - Taux d'inscription des élèves du primaire dans les écoles secondaires de la Commission scolaire	70 %	68,3 %	68,5 %	74,2 %	70,5 %	73,2 %	72 %	Résultat très positif

AXE 3 : LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	Bilan
3,1 - Nombre de lieux diversifiés de participation, de concertation et de collaboration du MEES, de la FCSQ, des organismes et des réseaux sociaux ainsi qu'aux tables régionales et provinciales	–	54	54	48	48	54	Concertation	Résultat conforme aux attentes
- Nombre de participations	–	219	171	174	169	188		
3,2 - Nombre d'ententes de partenariat visant la réalisation de projets avec des organismes, des entreprises et différents groupes de la communauté	–	36	37	55	67	66	Nombre de projets réalisés	Résultat très positif conforme aux attentes

LES AFFAIRES CORPORATIVES

Les grands dossiers suivants ont été traités en relation avec des besoins conjoncturels et des opérations relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.



La Loi sur l'instruction publique

Le Secrétariat général a soutenu les diverses instances et les écoles dans la mise en oeuvre de nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, notamment sur la constitution des conseils d'établissement, sur le *Plan d'engagement vers la réussite* et sur le Comité de répartition des ressources.

Le Plan d'engagement vers la réussite

Un Comité de pilotage et sept groupes représentant tous les secteurs de la Commission scolaire ont dressé un bilan de la situation des services et des résultats de l'organisation. Cet exercice a permis de convenir, en consultation avec les acteurs qui interviennent dans les établissements et ses partenaires, des orientations et des objectifs du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.



Le recours collectif

Le sujet a été abordé à plusieurs séances du Conseil des commissaires et une séance extraordinaire a été tenue le 16 mai 2018. En parallèle, le Secrétariat général a accompagné les écoles dans l'élaboration des listes de matériel pour l'année 2018-2019.

À cet effet, une directive du Ministre a été diffusée le 7 juin 2018.

La divulgation d'actes répréhensibles

Une procédure de divulgation des actes répréhensibles a été rendue disponible et diffusée à l'automne 2017. À ce jour, aucun employé ne s'est prévalu de cette procédure.

LES AFFAIRES CORPORATIVES

Les infrastructures

Relocalisation de l'École Madeleine-Bergeron

Les travaux relatifs au déménagement et à la mise en service des nouveaux locaux de l'ancienne École des Grandes-Marées ont été réalisés.

Pavillon Laure-Gaudreault de l'École des Pionniers

Après avoir obtenu un soutien financier du MEES au printemps 2018, les professionnels (architectes et ingénieurs) ont élaboré les plans et les devis en préparation de l'appel d'offres pour les travaux de construction.

Centre d'éducation des adultes des Découvreurs

Les travaux de réaménagement du Centre du Phénix actuel et des locaux de l'ancienne École Madeleine-Bergeron, en vue de la centralisation des opérations des trois points de service de l'éducation des adultes, ont débuté en 2017-2018, à la suite de l'autorisation du MEES relative à la vente de l'immeuble du Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy.

L'équilibre budgétaire

La budgétisation des centres de formation professionnelle a été régulièrement révisée, en fonction du nombre variable d'entrées en formation au cours de l'année. L'année se termine en situation d'équilibre budgétaire avec 550 ETP au CFP Marie-Rollet et 535 ETP au CFP Maurice-Barbeau.



La politique d'admission

Les dispositions relatives au transfert d'élèves de la *Politique d'admission et d'inscription* et des *Critères d'inscription* ont été retirées pour tenir compte d'une situation de dépassement de la capacité d'accueil d'une école.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

Selon le recensement 2016 de Statistique Canada (SC), le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs englobe une population totale de **(139 170)** personnes qui résident sur les territoires de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery/Cap-rouge (**103 805**) et sur ceux des Villes de L'Ancienne-Lorette (**16 545**) et de Saint-Augustin-de-Desmaures (**18 820**).

Les données sur la scolarisation de cette population révèlent que parmi les **116 450** personnes âgées de 15 ans ou plus, soit **106 630** personnes*, **91,57 %** ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade universitaire.

ÉTABLISSEMENTS

23 établissements scolaires :

- 15 écoles primaires
- 1 école primaire-secondaire
- 1 école primaire-secondaire pour les élèves handicapés
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes en 3 points de service

Ces 23 établissements occupent 37 bâtiments.

CLIENTÈLE SCOLAIRE JEUNE

2017-2018

Clientèle scolaire jeune :

- Préscolaire : 1 011 dont 45 EHDAA
- Primaire : 6 517 dont 361 EHDAA
- Secondaire : 4 060 dont 232 EHDAA

Total : 11 588

CLIENTÈLE ADULTE

2017-2018

Formation générale : 3 094 *
Formation professionnelle : 2 095

* Données provisoires

SERVICES DE GARDE

2017-2018

Écoles primaires :

- Points de service en milieu scolaire : 22
- Élèves inscrits « réguliers » : 4 826
- Élèves « sporadiques » : 1 707
- Taux de participation « réguliers » : 64,0 %
- Taux de participation « sporadiques » : 86,8 %

Jardins d'enfants :

- Points de service : 1
- Enfants inscrits : 14

SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE EN 2017-2018

Nombre d'élèves transportés :

2 350 au primaire et 2 601 au secondaire, pour un total de 4 951, dont 1 079 de niveau secondaire sont intégrés au transport en commun.

Nombre de véhicules en service :

49 autobus, 11 minibus, 6 minibus adaptés et 16 berlines, lesquels parcourent 5 902 kilomètres par jour sur 410 trajets.

* De ces 106 630 personnes, 18,71 % (19 955) ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent et 81,29 % (86 675) ont obtenu un diplôme d'école de métiers ou un diplôme post secondaire.

De ces 86 675 personnes, 14,18 % (12 295) ont obtenu un diplôme d'école de métiers, 35,09 % (30 410) ont obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire et 50,73 % (43 970) ont obtenu un baccalauréat et plus.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

RESSOURCES HUMAINES

2017-2018

Personnel enseignant :	1 061
Personnel de soutien :	760
Personnel professionnel :	111
Personnel cadre :	81
Total :	2 013 employés *

Départs à la retraite en 2017-2018 : 43

* Nombre d'employés réguliers et occasionnels long terme (plus de 6 mois)
En raison des mouvements de personnel en cours d'années, le nombre d'employés est supérieur aux nombres de postes.

CONTRATS DE SERVICES

2017-2018

Nombre de contrats de services octroyés à des entreprises comportant une dépense de 25 000 \$ et plus : 11
Pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Valeur totale de ces contrats avant taxes : 936 745 \$

Renseignements fournis en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public* et de la décision numéro 214558 du Conseil du trésor.

ENTENTES DE SCOLARISATION

Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans nos écoles :	103
Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD inscrits au secteur régulier dans nos écoles :	353
Total :	456

Élèves du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans des écoles d'un autre territoire :	63
Élèves du territoire de la CSDD inscrits au secteur régulier dans des écoles d'un autre territoire :	165
Total :	228

RESSOURCES MATÉRIELLES

Travaux majeurs réalisés en 2017-2018

Mesures 50621 et 50622 de 2016-2017

« Maintien des bâtiments »

- Réfection de fenêtres, de portes extérieures et de l'enveloppe extérieure :	571 821 \$
- Réfection de salles de toilettes et de vestiaires :	948 651 \$
- Mise aux normes des systèmes de protection-incendie :	850 000 \$
- Réfection de toiture :	975 000 \$
- Réfection et mise à niveau d'ascenseurs :	325 000 \$
- Réfection des finis intérieurs :	771 158 \$
- Mise aux normes de cages d'issues :	60 000 \$

Mesure 30850 de 2017-2018

« Amélioration de l'accessibilité des immeubles »

Allocation de base 2017-2018

- Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles :	1 656 681 \$
---	--------------

Total : 6 247 213 \$

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

RESSOURCES FINANCIÈRES

Résultats de l'exercice 2017-2018

REVENUS

Subventions de fonctionnement du MEES :	110 476 530 \$
Taxes scolaires :	29 062 383 \$
Autres revenus :	20 497 006 \$
	160 035 919 \$

DÉPENSES

Enseignement et formation :	75 951 818 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation :	37 896 071 \$
Services d'appoint : transport scolaire et services de garde :	17 273 312 \$
Activités administratives centralisées :	6 473 064 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles :	18 027 149 \$
Activités connexes :	6 745 566 \$
	162 366 980 \$

DÉFICIT DE L'EXERCICE **(2 331 061) \$**

Un rapport financier détaillé pour **2017-2018** est disponible sur le site de la Commission scolaire.

Le déficit inclut un montant de 2 266 721 \$ pour le règlement de l'action collective sur les frais exigés aux parents

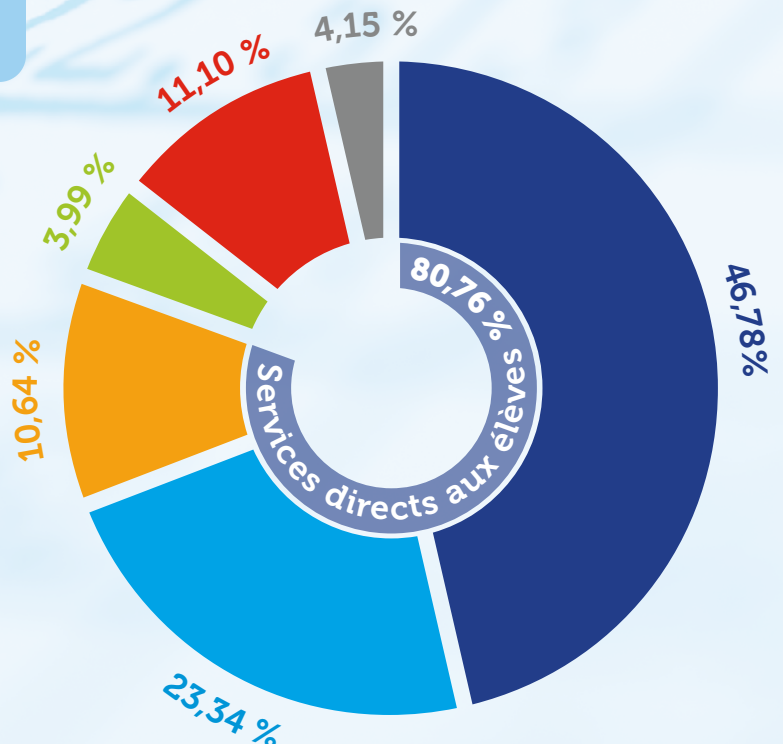
Surplus disponible au 30 juin 2018

SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN	10 742 947 \$
Moins :	
Valeur comptable des terrains	7 799 763 \$
Financement des avantages sociaux	7 080 155 \$
SURPLUS ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2018	(4 136 971 \$)

La Commission scolaire n'a pas de surplus disponible lui permettant de réduire l'impact des compressions budgétaires.

DISTRIBUTION DES DÉPENSES

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint : transport scolaire, services de garde
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : ÉCOLES ET CENTRES

Annexe I

Écoles primaires	Élèves	Écoles primaires	Élèves
École Les Bocages	417	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant-Campanile	231
École des Pionniers Pavillon Marguerite-Bourgeois	290	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant	403
École des Pionniers Pavillon De La Salle	542	École Filteau	502
École L'Arbrisseau	306	École Saint-Mathieu	346
École Marguerite-D'Youville	286	École du Versant École Sainte-Geneviève	222
École Les Sources	417	École du Versant École Notre-Dame-de-Foy	199
École Les Primevères – Jouvence École Les Primevères	409	École Fernand-Seguin	425
École Les Primevères – Jouvence École Jouvence	169	École Saint-Michel	436
École L'Étincelle – Trois-Saisons École L'Étincelle	195	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France I	158
École L'Étincelle – Trois-Saisons École Trois-Saisons	158	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France II	198
École des Hauts-Clochers Pavillon Notre-Dame	363	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Yves	173
École des Hauts-Clochers Pavillon Saint-Charles	267	École Madeleine-Bergeron	44
École Le Ruisselet	372		
25 ÉCOLES POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE Total : 7 528 en 2017-2018			

Écoles secondaires	Élèves	Centres de formation	Élèves
École des Pionniers Pavillon Laure-Gaudreault	383	Centre d'éducation des adultes Centre du Phénix	
École secondaire De Rochebelle	1 540	Centre d'éducation des adultes Centre de L'Envol	* 3 094
École secondaire Collège des Compagnons	1 162	Centre d'éducation des adultes Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy	
❖ Le Goût d'entreprendre	19	Au Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy	
École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette	891	CFP Maurice-Barbeau	1 250
❖ L'Escale	20	CFP Marie-Rollet	845
École Madeleine-Bergeron	45	* Données provisoires	
5 ÉCOLES SECONDAIRES ET ❖ 2 POINTS DE SERVICE Total : 4 060 élèves en 2017-2018		5 CENTRES DE FORMATION Total : 5 189 élèves en 2017-2018 *	

LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Annexe II

Il a été prévu en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* que les organismes du secteur public fournissent un état des effectifs relatif au nombre d'heures rémunérées par catégories d'emploi. À cet effet, le dénombrement des effectifs pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 est annexé au présent rapport annuel.³

CATÉGORIES D'EMPLOI	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	134 920,75	0,00	134 920,75	83
2 Personnel professionnel	150 422,36	643,44	151 065,80	119
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 337 132,13	384,39	1 337 516,53	1 353
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	911 607,44	2 525,25	914 132,68	1 097
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	122 221,33	1 318,30	123 539,63	106
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 656 304,01	4 871,38	2 661 175,39	2 758

CATÉGORIES D'EMPLOI	AVRIL 2017 À MARS 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	134 445,56	0,00	134 445,56	79
2 Personnel professionnel	154 980,59	309,00	155 289,59	107
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 419 576,39	1 140,37	1 420 716,76	1 428
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	959 579,84	2 633,54	962 213,38	1 214
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	121 479,16	2 014,66	123 493,82	90
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 790 061,54	6 097,57	2 796 159,11	2 918

REMARQUES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a confirmé à la Commission scolaire le 31 juillet 2018 que son niveau d'effectifs correspondait à la cible établie pour la période visée, majorée d'un nombre d'heures rémunérées pour tenir compte d'investissements consentis par le Ministère, pour la même période. À titre informatif, voici néanmoins quelques informations supplémentaires. Sur la base des données de la période de référence (janvier à décembre 2014) et de celles de la période qui fait l'objet de la présente reddition de comptes (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), on constate une augmentation de 83 200 heures rémunérées pour la catégorie « personnel enseignant ». Ce résultat résulte de l'augmentation de la clientèle de 929 élèves depuis décembre 2014 et de l'embauche de 25 enseignants orthopédagogues au primaire.

L'augmentation de 48 080 heures rémunérées dans la catégorie « personnel de bureau, technicien et assimilé » est principalement attribuable à une augmentation de 661 élèves en service de garde, augmentation qui correspond à un équivalent de 33 éducatrices additionnelles à temps plein.

³ Données fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) le 15 octobre 2018. À noter que les données de la colonne « nombre d'employés » ne correspondent pas nécessairement à des employés à temps plein.

LA DÉCLARATION DE SERVICE AUX CITOYENS

Annexe III

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité de ses offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

NOS ENGAGEMENTS

Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous ;

Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie ;

Informier adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant ;

Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celle de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ;

Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat ;

Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation ;

Administrer ses ressources avec équité et transparence ;

Traiter avec courtoisie et diligence toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite.

La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne pour un passage réussi à la vie active.

DES RECONNAISSANCES INSPIRANTES

De l'École secondaire De Rochebelle

GALA FORCES AVENIR, CATÉGORIE ÉLÈVE ENGAGÉ :

Anne Rousseau, finissante au Programme d'éducation internationale, a obtenu une bourse universitaire de 10 000 \$ pour ses activités de bénévolat et d'engagement, notamment auprès du comité SOPAR, pour la construction de puits en Inde.

GALA FORCES AVENIR, CATÉGORIE ÉLÈVE PERSÉVÉRANTE :

Albertine Nishimagizwe, arrivée de Tanzanie en 2014, s'est mérité une reconnaissance pour son travail exemplaire et son engagement dans la poursuite de sa réussite scolaire.

GALA FORCES AVENIR, CATÉGORIE PERSONNEL ENGAGÉ :

Marie Alain, technicienne en éducation spécialisée depuis près de 30 ans, a été remerciée pour son importante contribution au développement d'élèves ayant une déficience intellectuelle.



Du Collège des Compagnons

JEUNES EXPLORATEURS D'UN JOUR :

Carine Turcotte, intervenante scolaire, s'est mérité le prix *Hommage Marjolaine Lambert* pour avoir permis à près de 100 jeunes de son école de participer à *Jeunes explorateurs d'un jour*, grâce à son écoute, à son ouverture et à sa rapidité d'expédition.



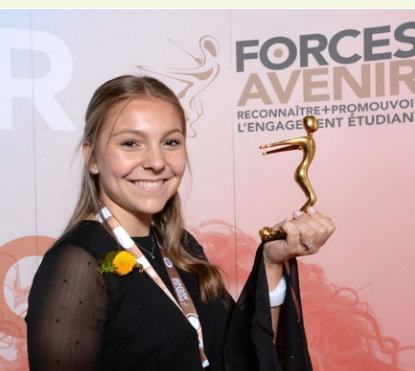
De la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

CÉRÉMONIE-RECONNAISSANCE :

Marie-Philippe Benoit, élève de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, a reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur, l'honorable Michel Doyon. une distinction qui reconnaît un engagement soutenu au niveau social et communautaire, un rayonnement positif et un parcours scolaire exemplaire.

GALA FORCES AVENIR :

Marie-Philippe Benoit a été nommée au cours de la même année lauréate provinciale dans la catégorie élève engagée.



De l'École du Campanile

DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT :

Catherine Lapointe, enseignante au primaire, a reçu la médaille de bronze qui symbolise son appartenance à l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec et reconnaît l'apport et le mérite de personnes qui, au-delà de leur travail quotidien auprès des élèves, font rayonner l'éducation à travers le Québec.



Pour nous joindre

Si vous désirez nous faire part de vos suggestions pour améliorer la qualité de nos services ou obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez nous joindre en vous adressant au

Service du secrétariat général et des technologies de l'information
Commission scolaires des Découvreurs

100-945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 4E2

Téléphone : 418 652-2121

Télécopieur : 418 652-2146

Découvreurs en tête!



Responsable de la publication

Secteur des communications, Direction générale

Design graphique et mise en page

Conception graphique BCGD

Photographies

Photodesign BCGD



Commission scolaire des
Découvreurs
Découvreurs en tête!

